



N° 16/2021/CTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	19/03/2021
Date d'affichage	19/03/2021
Date de séance	25/03/2021

L'an deux mille-vingt-un, le vingt-cinq du mois de mars à quinze heures trente minutes.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAVAO en séance publique sous la présidence de Madame Titaua VIVISH, 2^{ème} Adjoint au maire.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom – Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION
						POUR	CONTRE	
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire		X				
Présents	27	GARBUTT Hugo, 1 ^{er} Adjoint	X					
Procuration	04	VIVISH Titaua, 2 ^{ème} Adjoint	X					
Absents	02	LENOIR Patricia, 3 ^{ème} Adjoint	X					
Votants	00	TERAITETIA Annabella, 4 ^{ème} Adjoint	X					
Pour	00	ZINGUERLET Jean-Marc, 5 ^{ème} Adjoint	X					
Contre	00	DUFOUR Robert, 6 ^{ème} Adjoint	X					
Abstention	00	FANAURA Saindy, 7 ^{ème} Adjoint	X					
Délibération N°16/2021/CTE sur le compte administratif, sur le compte de gestion et sur l'affectation des résultats. BUDGET PRINCIPAL 2020 Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux		PERRY Tarona, 8 ^{ème} Adjoint	X					
		METUA Pierrot, 9 ^{ème} Adjoint	X					
		OMAR Béatrice, Conseillère Municipale	X					
		RUA Claude, Conseiller Municipal		X				
		HAAN Tepora, Conseillère Municipale		X	Hugo GARBUTT			
		WINCHESTER Sandra, Conseillère Municipale	X					
		LUCAS Bruno, Conseiller Municipal	X					
		CASTANET Rosa, Conseillère Municipale	X					
		DOMINGO Mapuna, Conseillère Municipale	X					
		PAPAUURA Gervais, Conseiller Municipal	X					
		AMARU Vanina, Conseillère Municipale	X					
		ROIRO Jimmy, Conseiller Municipal	X					
		PATER Marcel, Conseiller Municipal		X	Patricia LENOIR			
		HAMBLIN Ueva, Maire-Délégué de Tautira	X					
		MARERE Séverine, Conseillère Municipale	X					
		LUCAS Béatrice, Conseillère Municipale		X	Séverine TEURU			
		CHUNG SAO Willy, Maire-Délégué d'Afaahiti	X					
		TEURU Séverine, Conseillère Municipale	X					
		TEKURIO Moroni, Maire-Délégué de Faaone	X					
		TETUAITEROI Pauline, Conseillère Municipale	X					
		RICHMOND Stanly, Conseiller Municipal	X					
		GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X					
		SUHAS Mata, Conseillère Municipale	X					
		ATANI Hérol, Maire-Délégué de Pueu	X					
		NENA Naura, Conseillère Municipale		X	Ueva HAMBLIN			

Formant la majorité des membres en exercice.

**COMMUNE DE :
TAIARAPU-EST
Délibération n°16/2021/CTE
sur le compte administratif,
sur le compte de gestion et
sur l'affectation des résultats.
BUDGET PRINCIPAL 2020**

Date de convocation : 19/03/2021
Séance du 25/03/2021

Le conseil municipal réuni sous la présidence (1) de Mme Titaua VIVISH, 2ème adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mr Anthony JAMET, après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Considérant les résultats du compte de gestion dressé par le comptable, approuvé par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1 - Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	55 247 652	-	341 265 146		396 512 798
Part affectée à l'inv.	-					
Opération de l'exercice	1 209 028 469	1 349 642 971	240 588 067	259 542 840	1 449 616 536	1 609 185 811
TOTAUX	1 209 028 469	1 404 890 623	240 588 067	600 807 986	1 449 616 536	2 005 698 609
Résultats de clôture		195 862 154		360 219 919		556 082 073
Solde d'exécution de l'exercice {						
Déficit						
Excédent						
Restes à réaliser en dépenses :						
Restes à réaliser en recettes :						
excédent total de financement :						
			360 219 919			
			56 867 365			
			144 837 260			
			448 189 814			

2 - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs,

5 - Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement

	au compte D002 (déficit de fonctionnement reporté)
	au compte 1068 (recette d'investissement)
195 862 154	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations : les membres du conseil municipal

Pour expédition conforme.

La Présidente (lors du vote du compte administratif)

2ème adjoint au maire

**Le Maire de la Commune de Taiarapu-Est, certifié sous sa
responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au
haut-commissaire de la République en Polynésie française le**

..... 08 AVR. 2021

Mme Titaua VIVISH

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation du résultat)

Le Maire

Mr Anthony JAMET